



ORDO FRANCISCANUS SAECULARIS

Consilium Internationale

Via Vittorio Putti, 4/int. 6 - 00152 Roma

Tel. +39 06.45471722 Fax +39 06.45473094

E-mail: ciofs@ciofs.org

www.ciofs.org

Circ. 34/14-20

Prot. n. 2992

Rome, le 2 Juillet, 2017

Aux Ministres et aux Conseils Nationaux OFS et JeFra

Chers frères et soeurs,

Que le Seigneur vous donne la paix !

Vous avez reçu il y a peu la Circulaire 32/14-20 vous fournissant les détails logistiques et organisationnels du prochain Chapitre Général qui se tiendra à Rome du 4 au 11 novembre 2017. Un certain nombre de documents y étaient joints. L'un d'eux est l'**Instrumentum Laboris** sur lequel porteront en priorité les délibérations du Chapitre Général.

J'écris pour attirer votre attention sur cet **Instrumentum Laboris** dont le thème est "Comment un Ordre comme l'OFS doit-il être géré à tous ses niveaux". Toutes les fraternités nationales ont été invitées par notre Ministre Général à travers la Circulaire N. 7/14-20 envoyée le 8 mai 2015, à réfléchir à ce thème et il leur avait été demandé d'y répondre pour mai 2016. Plus de 45 fraternités nationales ont répondu et fait des propositions. C'est là un excellent taux de réponses, sans précédent dans l'histoire du Conseil International de l'OFS (CIOFS). A l'évidence, cette question est une préoccupation majeure pour toutes les fraternités nationales à travers le monde.

L'**Instrumentum Laboris** a été élaboré à partir de ces réponses par une commission ad hoc nommée début 2016 par la Présidence du CIOFS. Le mandat de la commission était d'examiner les priorités et les propositions spécifiques présentées par les fraternités nationales pour améliorer la gestion de l'Ordre au niveau international, et de synthétiser dans cet **Instrumentum Laboris** les propositions les plus significatives. Au Chapitre Général prochain, chacune des propositions concrètes contenues dans l'**Instrumentum Laboris** sera présentée aux capitulaires pour être discutée et pour prendre des décisions.

Je veux remercier toute les fraternités nationales pour le sérieux avec lequel elles ont entrepris leur réflexion sur la gestion de l'Ordre à tous ses niveaux. L'**Instrumentum Laboris** vous est remis comme une façon d'affirmer et de respecter la contribution que chaque fraternité nationale a déjà apportée à cette réflexion. Il est également envoyé pour que les fraternités nationales puissent examiner les priorités et les propositions concrètes qui ont émergé dans les domaines de la formation, de la vie fraternelle, de la construction d'un monde fraternel et évangélique, dans le leadership, la communication, les finance, l'assistance spirituelle et de la Jeunesse Franciscaine.

Je vous écris en particulier pour demander la garantie que les tâches suivantes auront été assumées par votre Conseil National avant le Chapitre Général:

- 1. Déterminez quelles propositions présentées dans l'*Instrumentum Laboris* votre Conseil National est prêt à soutenir; et**
- 2. Déterminez quelles ressources financières, humaines, ou autres, votre Conseil National est prêt à proposer pour la mise en œuvre des propositions que vous soutenez.**

Il ne suffira pas que les fraternités nationales expriment leur soutien à une ou plusieurs propositions sans aussi être disposées à fournir les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Des stratégies sont en cours d'élaboration pour décrire comment chacune des propositions choisies pourrait être mise en œuvre, mais il faut le dire clairement : il n'est pas de la responsabilité de la Présidence Internationale de mettre en œuvre n'importe laquelle de ces propositions en utilisant les ressources existantes; c'est seulement avec une infusion de ressources suffisantes venant des fraternités nationales que ces propositions peuvent-elles être mises en œuvre. On peut dire aussi qu'un thème sous-jacent à toutes les propositions contenues dans le document est qu'il faut créer un meilleur partage du travail au niveau international avec tous les membres de l'Ordre ayant les compétences appropriées – membres élus et non élus.

Pendant le Chapitre Général 2017, les Conseillers Internationaux des différentes fraternités nationales devront porter au Chapitre Général les points de vue de leurs fraternités nationales respectives concernant les propositions contenues dans l'*Instrumentum Laboris*, et doivent être prêts à prendre des décisions au nom de l'Ordre Franciscain Séculier entier. L'approbation de certaines ou de toutes ces propositions ouvrira sans aucun doute une manière différente d'opérer pour la fraternité internationale et contribuera au renouvellement de la manière dont les fraternités sont animées et guidées. Ces propositions ont la capacité de donner une nouvelle vie et un nouveau souffle aux structures de l'OFS et, ensemble, par des actions concrètes, de conduire l'Ordre à construire un monde plus fraternel et plus évangélique.

En vous souhaitant la paix et tout bien,



Maria Consuela (Chelito) Núñez
Vice-Ministre Générale
Présidente de la Commission Ad hoc Instrumentum Laboris